



Présentation du Canoë Kayak associatif ardéchois

Enquête 2004/2005

septembre 2006

Préambule

Le Canoë Kayak occupe, sans aucun doute, une place importante dans l'économie du département de l'Ardèche. Quand on interroge le public, mais aussi les élus locaux, à ce sujet, l'activité commerciale présente sur le secteur des gorges de l'Ardèche vient immédiatement à l'esprit. Le travail mené par la CDESI, les différentes études menées dans le cadre du SAGE Ardèche et des Contrats de Rivière prennent souvent en compte, uniquement cet aspect de la pratique. Le côté associatif est très rarement mentionné.

Ce n'est certainement pas le manque de résultats de nos sportifs qui est à l'origine de ce manque de lisibilité de nos actions mais peut-être notre incapacité à communiquer sur ce que nous représentons en matière sociale et économique.

Il faut remarquer que le secteur commercial ne communique guère, lui aussi, et que son impact social et économique ne fait pas l'objet d'une grande "transparence".

Il n'est pas dans nos missions d'éclaircir ce dernier point, même si, dans les différentes instances départementales, nous représentons le monde du canoë kayak dans son ensemble.

Le document présent a pour objectif d'évaluer quantitativement ce que représente le Canoë Kayak associatif ardéchois. L'aspect qualitatif de nos activités est présenté dans les comptes rendus annuels du Comité Départemental et des clubs. Les lieux de pratique font l'objet d'un recensement détaillé qui figure dans le Plan Départemental de Randonnée Nautique et dans l'inventaire des itinéraires de la Commission Départementale des Sites et Itinéraires de pleine nature.

Origine des données

Tous les éléments présentés sont issus d'une enquête réalisée auprès des clubs, pendant la période 2004/2005. Ces données sont complétées d'informations recueillies dans les comptes rendus annuels des clubs et auprès de l'Extranet du site de la FFCK.

9 clubs ont répondu à l'enquête. Pour les 4 autres, qui n'ont pas répondu, les éléments ont été extrapolés au prorata du nombre d'adhérents.

Il convient donc d'être très prudent quand à l'utilisation de ces éléments qui doivent bien être considérés comme une évaluation de nos activités !

Cette enquête est une première en Ardèche et certainement au sein de la FFCK. Il conviendrait de la renouveler, en précisant la nature des informations attendues et la manière de la renseigner.

Quelques chiffres

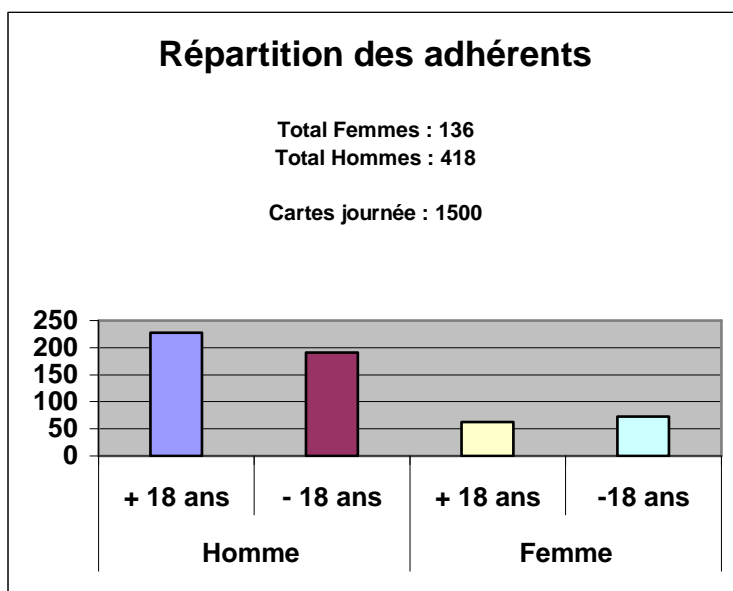
13 clubs
534 adhérents
1 centre d'entraînement départemental
8 bases dédiées au canoë kayak
7 plans d'eau aménagés à proximité de ces bases
58 itinéraires recensés en Ardèche
8 véhicules type minibus
21 remorques

4 canoës 9 places
72 canoës biplace
228 kayaks monoplace
224 aides à la flottabilité
252 pagaies

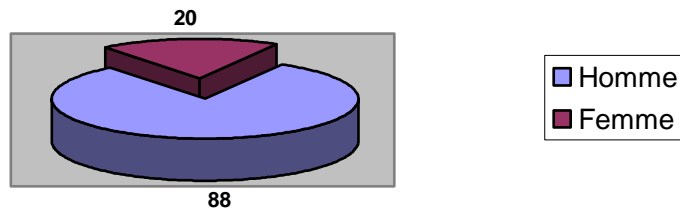
9 compétitions organisées sur le département, dont une internationale
157 déplacements sur des compétitions

54100 km parcourus pour l'activité
39952 km parcourus pour participer à des réunions ou préparer les activités

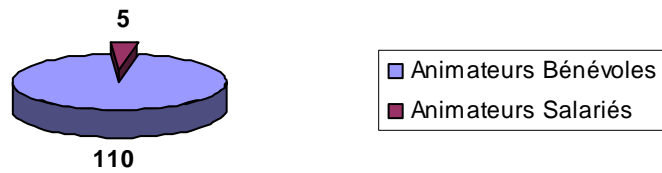
Les résultats de l'enquête



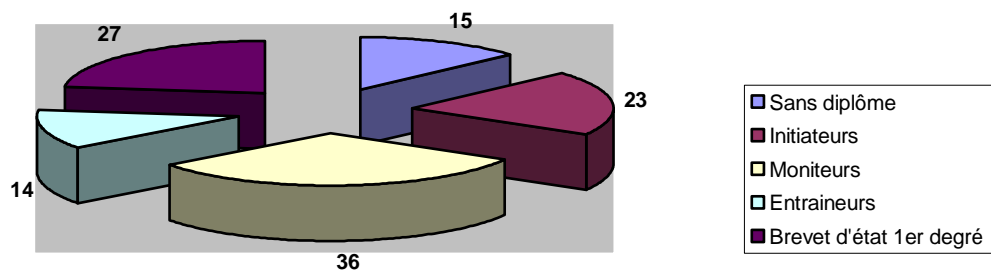
Composition des comités directeurs



Statut des animateurs

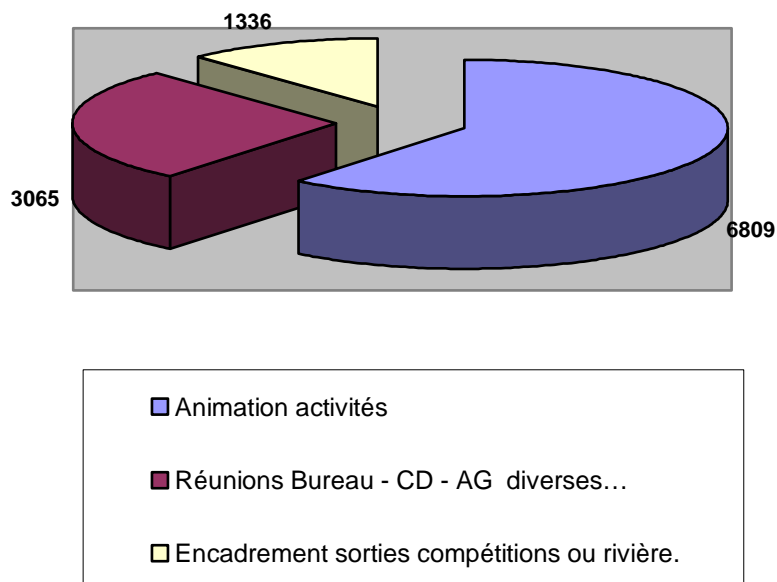


Qualification des animateurs



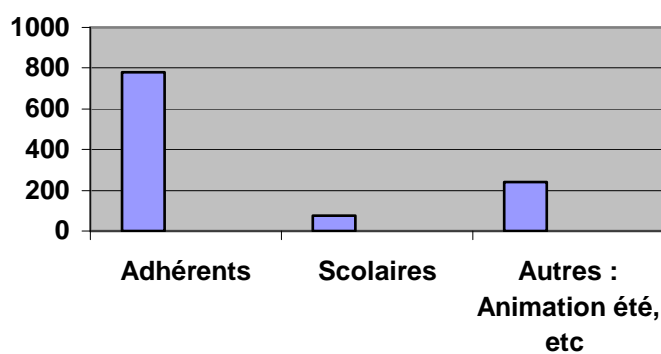
Bénévolat

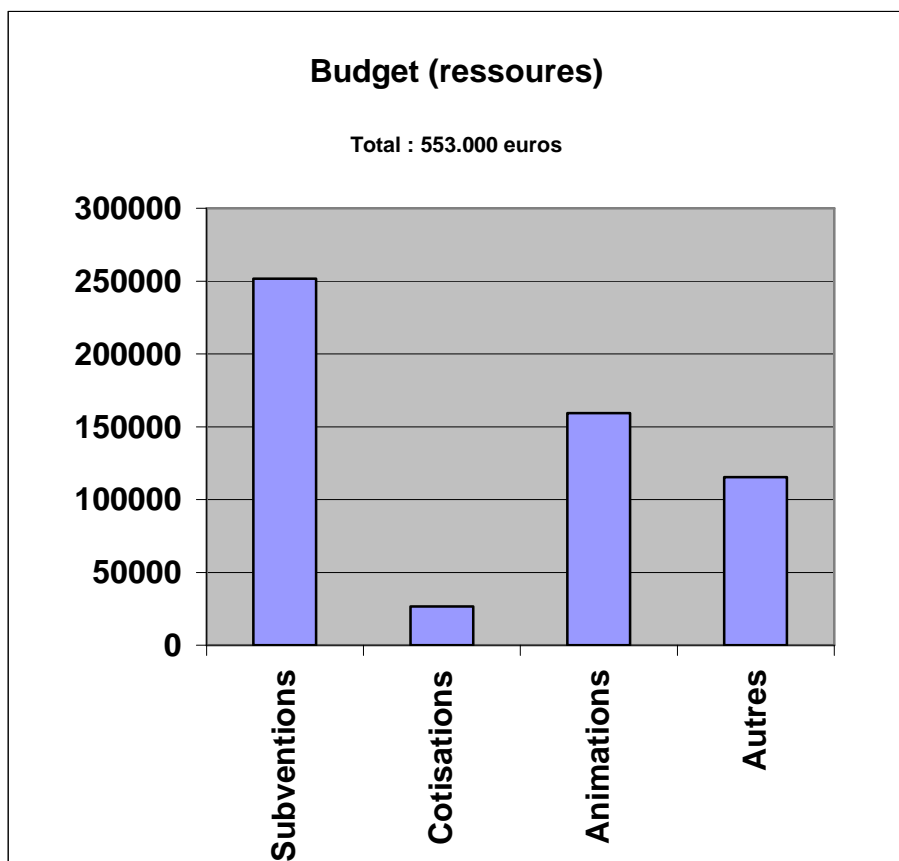
Total 11210 heures soit 7 temps pleins



Séances animées

pour un total de 12525 demi journée/participant





La valorisation du bénévolat et des dons en nature n'apparaît pas.

Le bénévolat est estimé à 7 temps pleins. En appliquant un coût horaire au Smic, charges comprises, il peut être évalué à 158.800 euros.

Les dons en nature (kilomètres) peuvent être estimés à 28.200 euros.

Les ressources totales seraient donc de 740.000 euros.